

## Projet Associatif

2024-2026

*Un accompagnement global des jeunes*

*Un engagement pour l'emploi et la formation  
au service du territoire*

## Sommaire

1. Edito de Jean-Luc Hallé, président de la Mission Locale	
2. Préambule - Pourquoi un Projet Associatif ? .....	4
3. Les missions communes aux Missions Locales .....	5
Principes fondateurs	
Des services proposés aux jeunes dans trois domaines : professionnel, social et citoyenneté	
Le métier des Missions Locales : une intervention globale au service des jeunes, en réseau avec les partenaires locaux	
4. Les valeurs de la Mission Locale.....	8
5. Les principales parties prenantes de la Mission Locale : leurs souhaits, leurs attentes .....	9
Les attentes des jeunes accueillis à la Mission Locale	
Les attentes des financeurs	
Les attentes des entreprises	
6. Contexte socio-économique du territoire.....	12
7. L'organisation du service.....	13
8. Les axes d'évolution et de progression pour les cinq années à venir .....	14
9. Les engagements respectifs du Conseil d'Administration, de la Direction et des professionnels pour garantir la mise en œuvre du Projet Associatif.....	16

## EDITO DU PRESIDENT

Le réseau national des Missions Locales œuvre depuis 40 ans et constitue le service public territorialisé et partenarial de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi. Depuis fin 2000, par la volonté des élus locaux, la Mission Locale du Douaisis s'est structurée autour de 9 lieux d'accueil répartis sur l'ensemble de l'arrondissement, avec au fil du temps, une montée en puissance de son rôle et de son offre d'accompagnement.

Membre du service public de l'emploi, la Mission Locale est financée par l'Etat et les collectivités territoriales, mais aussi par une dynamique de réponse à appels à projets qui atteste de la capacité d'innovation de la structure afin d'apporter des réponses nouvelles et adaptées aux jeunes. La Mission Locale apporte des réponses individualisées aux besoins des jeunes, en associant les partenaires et les employeurs au plus près du territoire.

Au sein d'un conseil d'administration et d'un bureau engagés, qui intègrent les collectivités, l'Etat et les partenaires territoriaux économiques de l'emploi et du social, la Mission Locale du Douaisis s'engage dans la démarche de labellisation impulsée par le réseau national. Cette démarche vise à faire connaître et démontrer la qualité de l'offre de services de la Mission Locale en direction des jeunes et des entreprises.

Dans le contexte de promulgation de la loi Plein Emploi, l'Etat a réaffirmé la place centrale des Missions Locales pour son expertise sur le public jeune au sein du réseau pour l'emploi qui va s'organiser progressivement.

Le projet associatif est le fruit de cette réflexion partagée entre tous les acteurs qui œuvrent au quotidien à la réussite de nos missions en vue de « Construire ensemble une place pour tous les jeunes ».

Il repose les fondamentaux de l'histoire et des valeurs des Missions Locales et il fixe un cap pour l'avenir pour tenir compte du besoin des jeunes, des entreprises mais aussi des attentes de nos principaux financeurs.

Merci à tous ceux qui ont participé à sa formalisation.

Le projet associatif est vivant et se veut être un document partagé qui donne l'élan à poursuivre ensemble le développement de la Mission Locale du Douaisis.

Jean-Luc Hallé  
Président Mission Locale Douaisis

## 2. Préambule- Pourquoi un Projet Associatif ?

La Mission Locale du Douaisis a été créée en octobre 2000 par la volonté des élus locaux de regrouper les 7 PAIO (permanence d'accueil d'information et d'orientation) qui existaient à l'époque.

La Mission Locale couvre l'intégralité du bassin d'emploi, en lien étroit avec les 3 intercommunalités du territoire, en ayant préservé ses implantations de proximité au travers de ses 9 lieux d'accueil.

Depuis près de 25 ans, la Mission Locale s'est au fil du temps fortement développée en doublant de taille et en conservant une forte dynamique partenariale pour offrir un accompagnement global de qualité aux jeunes du territoire.

Nous avons besoin de tous les partenaires pour « construire ensemble une place pour tous les jeunes ».

Nous sommes tous fiers d'œuvrer, chacun à son niveau, à la qualité de l'action de la Mission Locale mais aussi à sa capacité d'innover au service des jeunes et des entreprises de notre territoire.

Porteurs d'une histoire, nous n'en sommes pas moins délégataires de missions de Service Public confiées par nos principaux financeurs en qualité de membre du service public de l'emploi.

La Mission Locale inscrit son action à la convergence des politiques Jeunesse menées par l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, les EPCI et les communes, nous ne pouvons pas faire fi des objectifs poursuivis par nos partenaires-donneurs d'ordre.

Dans un contexte national dans lequel le réseau s'engage dans une démarche de labellisation de chacune de ses structures mais aussi de mise en place progressive de l'opérateur France Travail et du réseau pour l'emploi, le projet associatif prend tout son sens pour reposer :

- ✓ quelles sont nos valeurs communes ?
- ✓ qu'est-ce qui fait sens entre nous ?
- ✓ quels sont nos objectifs partagés ?
- ✓ quelles sont nos ambitions pour la Mission Locale du Douaisis?
- ✓ comment nous projetons-nous?

Sur ces bases, le Conseil d'Administration pose le cadre des actions de l'Association et les ambitions partagées pour la Mission Locale.

Ce Projet Associatif fixe les orientations stratégiques pour les années à venir.

Ce document de référence a été travaillé avec la contribution des jeunes, des administrateurs et avec l'équipe des salariés, pour décliner aussi de manière opérationnelle un plan d'actions.

Véritable outil de communication et de mobilisation, nous le voulons facteur d'un meilleur service rendu aux jeunes, en terme d'accueil, d'écoute, de suivi, d'orientation, de levée des freins à leur insertion sociale et professionnelle.

### 3. Les missions communes aux Missions Locales

La Mission Locale du Douaisis fait référence aux valeurs de l'Union Nationale des Missions Locales à savoir : « **Construire ensemble une place pour tous les jeunes** ».

Les Missions Locales remplissent une mission de Service Public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et sont définies aux articles L.5314-1 à 4 du Code du Travail.

Notre mission de service public fût explicitée pour la première fois dans le *Protocole 2000* : « *Les Missions Locales (...) remplissent une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes partagée entre l'Etat, les régions et les autres collectivités territoriales* ». Chaque grand texte ultérieur - les *Protocoles 2005* et *2010* - réaffirma cette mission et, en 2005, l'article 13 de la Loi de cohésion sociale la renforça en inscrivant les Missions Locales dans le Code du Travail et en créant un droit à l'accompagnement dont la mise en œuvre fût confiée... aux Missions Locales.

Leurs missions ont été complétées par l'ordonnance n° 82-273 du 26 mars 1982 relative aux mesures destinées à assurer aux jeunes de seize à dix-huit ans une qualification professionnelle (Code de l'éducation : Article L313-7 et Article L313-8).

Leur rôle a d'ailleurs été institutionnalisé en les intégrant au SPE (Service Public de l'Emploi).

Nous nous situons comme un des acteurs clé au service des Politiques Publiques de l'emploi et de la formation, au bénéfice des jeunes de notre territoire, ce qui a été conforté dans le projet de loi Plein Emploi.

#### PRINCIPES FONDATEURS

Construire ensemble une place pour tous les jeunes relève d'une double exigence de justice sociale et de développement économique.

Lutter contre l'exclusion des jeunes requiert la mobilisation de tous : jeunes, élus, services publics, entreprises, partenaires sociaux, associations.

Chaque jeune devient acteur de sa propre insertion dans la cité et dans l'emploi.

#### Un accompagnement global avec des services proposés aux jeunes dans trois domaines : professionnel, social et citoyenneté

- ✓ Accompagnement à la définition du projet professionnel, accès à une formation professionnelle, accès à l'emploi et intégration dans l'entreprise.
- ✓ Information sur la santé bien être, estime de soi, l'accès aux soins, recherche d'un hébergement et accès à un logement autonome, mobilité locale et internationale.
- ✓ Accès aux droits, participation citoyenne, accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

#### Le métier des Missions Locales : une intervention globale au service des jeunes, en réseau avec les partenaires locaux, mais aussi un service auprès des entreprises locales.

La force de la Mission Locale est l'ancrage dans la réalité économique et sociale des territoires, au plus près des réseaux d'accès à l'emploi des jeunes.

La Mission Locale est à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes au travers d'un accompagnement global personnalisé et repèrent sur leur territoire, les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que les solutions mobilisables pour y répondre, en fonction du bassin d'emploi et des entreprises du territoire, dont la Mission Locale a une connaissance approfondie.

La Mission Locale accompagne les entreprises dans la définition de leurs besoins de recrutement et le rapprochement avec les jeunes du territoire, en mobilisant tous les outils possibles (immersions en entreprise, prescription de contrats aidés, contrats en alternance, engagement en service civique...).

La Mission Locale est adhérente à l'Association Régionale des Elus de la Formation de l'Insertion et de l'Emploi (AREFIE) qui regroupe au régional les Missions Locales, les Plie et les Maisons de l'emploi. Elle adhère aussi à l'Union nationale des Missions Locales (UNML).

Notre association développe l'ensemble de ses services en proximité des territoires et de ses publics. Par ses actions et ses antennes elle accueille au plus près les jeunes sur ses 9 lieux d'accueil.

### Les principes d'intervention de la Mission Locale reposent sur :

#### La Mission Locale, un espace d'accès libre fonctionnant dans l'esprit du service public

- Un espace d'entretiens accueillant et valorisant fondé sur la qualité de l'écoute et du conseil.
- Un lieu d'accueil de tous les publics, qui respecte les principes de confidentialité et de non-discrimination des personnes.

#### La Mission Locale au service de tous les jeunes

- Prendre en compte la globalité des attentes et des projets des jeunes pour les accompagner dans la réalisation de leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Respecter l'autonomie et la liberté de choix de chaque jeune tout en cherchant à lui donner les moyens d'être acteur dans la construction et la mise en œuvre de ses projets.
- Faciliter l'accès des jeunes à l'offre de la Mission Locale et à celle des acteurs du territoire.
- Adapter les services à rendre en prenant en compte la parole des jeunes, leurs besoins et leurs attentes.

#### La Mission Locale inscrite dans une démarche d'utilité sociale

- Avoir pour objectif d'apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité.
- Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, [...] à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale.
- Contribuer à lutter contre les discriminations que peuvent rencontrer les jeunes dans le cadre de leurs parcours.

#### La Mission Locale, acteur dans son territoire

- Connaître les enjeux des jeunes de son territoire et porter ces enjeux auprès des partenaires et des opérateurs du territoire pour contribuer à améliorer la situation des jeunes.
- Être un lieu d'innovation et d'expérimentation pour mettre en place des services centrés sur les besoins et les projets des jeunes.

## 4. Les valeurs de la Mission Locale du Douaisis

### ^ L'égalité d'accès

L'égalité d'accès recouvre deux réalités distinctes : d'une part, la proximité géographique avec le public accueilli et, d'autre part, la visibilité de notre offre de service (missions, organisation...).

### ^ L'égalité de traitement

Les jeunes doivent bénéficier d'une qualité de service égale ... ce qui implique un partage et une harmonisation des pratiques : *c'est collectivement que nous progressons* et il n'y a pas d'autre façon que de coopérer, de relier les connaissances, d'échanger à partir des situations concrètes.

### ^ L'équité

C'est « faire plus pour ceux qui ont moins ». Il s'agit donc d'adapter les moyens mis en œuvre aux jeunes rencontrant le plus de difficultés. Pour cela, des politiques publiques spécifiques existent (repérage des invisibles, Pacea, CEJ...) et la Mission Locale est chargée de les mettre en place par des modalités graduées d'accompagnement, de l'appui ponctuel à l'accompagnement dit « renforcé ».

### ^ La continuité du service

Il s'agit d'assurer la pérennité du service et des actions. Ainsi les horaires d'ouverture doivent être adaptés aux besoins des jeunes en emploi ou en formation. De cette continuité de l'offre de services découle la participation de tous selon une logique de relais. Garantir la continuité du service, c'est aussi répondre à une caractéristique fréquente des jeunes : un rapport au temps marqué par le présent, voire l'immédiateté, qui appelle de notre part une bonne réactivité.

### ^ La laïcité

« Toute discrimination, directe ou indirecte fondée sur la religion ou les convictions, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une race ou une ethnie est interdite »

Ainsi, les professionnels n'ont pas à faire intervenir dans leur rapport aux jeunes leurs convictions personnelles, philosophiques, religieuses, politiques... Les jeunes sont reçus dans une structure non identifiée par quelque signe d'appartenance que ce soit... sinon ceux de la mission de service public et des pouvoirs publics qui la financent.

### ^ La neutralité

La neutralité est l'exigence de loyauté envers les institutions. S'ils adaptent les programmes aux réalités territoriales, les professionnels de la Mission Locale n'interprètent pas la loi : *chaque jeune doit pouvoir bénéficier de l'ensemble de l'offre de services de la Mission Locale, ce quel que soit le professionnel qui le reçoit, l'accompagne.*

### ^ La transparence

Vis-à-vis du jeune et de sa situation, être transparent c'est faire que la Mission Locale soit connue, qu'on sache ce qui s'y passe, ce qui y est proposé, qui la finance, quels sont ses acteurs, etc.

Pour les institutions, être transparent c'est garantir par une véritable culture de l'évaluation, du bon usage des fonds publics.

### ^ L'efficacité

Cette qualité recherchée de l'accompagnement s'apprécie au regard de nombreuses évaluations auxquelles nous participons: les moyens appellent de notre part une vigilance pour être mobilisés à bon escient.

## **5. Les principales parties prenantes de la Mission Locale : leurs souhaits, leurs attentes**

Pour construire la démarche, nous avons été accompagnés par l'entreprise EXAECO.

### **Les attentes des jeunes accueillis à la Mission Locale**

Les attentes des jeunes sont centrées sur l'accès à l'emploi ou à la formation. Leur préoccupation prioritaire est de gagner en autonomie au travers d'une perspective professionnelle ou de qualification.

Il s'agit pour nous, de les accompagner dans la construction d'un projet de vie professionnelle et sociale.

Ont été questionnés 30 jeunes pour comprendre leur quotidien et leur accompagnement. Nous avons ainsi, avec le concours des administrateurs identifié des enjeux prioritaires et défis à relever. Lors d'un séminaire avec tous les collaborateurs, nous avons écrit et choisi des actions concrètes qui répondent aux défis. Nous avons enfin priorisé ces défis pour décliner 10 priorités dans notre plan d'actions.

### **SANTÉ**

- Faire de la Mission Locale, un acteur du parcours santé pour les jeunes
- Développer la confiance et l'estime de soi

### **RELATION AVEC LE MONDE ECONOMIQUE / ENTREPRENEURIAT**

- Faire de l'esprit d'entreprendre un objectif et une pratique pédagogique
- Accélérer notre capacité à détecter les besoins, les caractéristiques et les évolutions du territoire et de ses entreprises
- Soutenir l'entrepreneuriat non pas comme une fin mais un moyen de prendre en charge son parcours d'insertion, de devenir acteur

### **ALLER VERS**

- Renforcer toutes nos démarches d'«Aller vers » les publics les plus éloignés et innover dans les pratiques (ruralité, situation de handicap, fracture sociale, QPV, ..)
- Développer toujours plus, une culture partenariale dans l'écosystème / Encourager la coopération avec de nouveaux partenaires (décloisonner les mondes)
- Permettre aux jeunes accompagnés par la Mission Locale de décrypter les codes culturels du monde des entreprises

### **AUTONOMISATION**

- Mettre toutes les formes de mobilité au cœur de l'autonomisation des parcours



- Développer le pouvoir d’agir individuel et collectif auprès de tous les acteurs (jeunes, salariés, partenaires)
- Permettre aux jeunes de se diriger vers d’autres types de qualification
- Accompagner les jeunes dans le départ du cocon familial
- **COMMUNICATION**
- Être connu et reconnu par tous les acteurs du territoire
- Développer une stratégie de communication locale, accessible, et attractive
- Développer une stratégie de communication pour et avec jeunes
- **ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF**
- Trouver d’autres ressources pour faire vivre les temps collectifs
- Sortir du cadre et tendre vers des pédagogies alternatives
- Créer plus de liens entre les jeunes
- Rendre acteurs les jeunes afin qu’ils découvrent le territoire en travaillant collectivement sur la découverte d’entreprises locales / associations
- **UN LIEU DE VIE**
- Libérer la créativité des jeunes et favoriser l’émergence d’éventuelles idées de projets en relation avec les objectifs de la Mission Locale du Douaisis
- Permettre aux jeunes de participer à la vie de la Mission Locale
- Permettre aux jeunes de s’approprier l’espace de la Mission Locale comme un lieu ressource où ils peuvent se rendre à tout moment qu’ils aient ou non rdv et qu’ils soient connus ou non de la Mission Locale

### Les attentes des financeurs

Chaque acteur (Etat, Fonds Social Européen, Région, Département, EPCI) traduit ses attentes au travers de conventions d’objectifs qualitatifs et quantitatifs en contrepartie d’un financement.

Quelle que soit la place occupée par les Pouvoirs Publics, on note une cohérence et une convergence de leurs attentes à l’égard de la Mission Locale.

#### ✓ L’Etat / FSE + :

Les attentes majeures, pour l’Etat, sont de créer les conditions de mise en emploi des jeunes et de réaliser les objectifs qualitatifs et quantitatifs annexés aux différentes conventions. Ces attentes sont traduites dans une convention pluriannuelle d’objectifs en cours de renégociation : repérage des jeunes dits invisibles, les jeunes accompagnés notamment en QPV, les entrées en Contrat d’Engagement Jeune, le nombre de sorties positives en emploi (CDD/CDI) et en formation. L’Etat est aussi la porte d’entrée pour la mobilisation des crédits du Fonds Social Européen.

✓ **La Région Hauts de France :**

La préoccupation de la Région est tournée vers l'orientation, la formation, l'apprentissage des jeunes, inscrite dans une convention pluriannuelle d'objectifs en cours de renégociation. Celle-ci vient de s'engager dans un partenariat renouvelé avec les Missions Locales à travers un Contrat de Projet 2018-2020. La non atteinte des objectifs quantitatifs visés n'est pas corrélée avec la remise en question des financements.

✓ **Les 3 intercommunalités :**

L'attente principale est l'accès à l'emploi et à la qualification professionnelle des jeunes avec un regard attentif et une vigilance accrue sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et territoires de veille sociale.

✓ **Le Conseil Départemental du Nord :**

L'objectif visé par le Département est de participer activement à la prévention de l'entrée des jeunes dans les dispositifs RSA ainsi que l'accompagnement vers l'emploi des jeunes bénéficiaires d'une mesure de Protection de l'Enfance. Il contribue aussi à l'accompagnement et l'insertion des jeunes allocataires du RSA vers l'emploi dans les projets du Plan départemental à l'insertion.

✓ **France Travail :**

La Mission Locale assure avec le Pôle Emploi devenu France Travail au 1/01/2024, un partenariat renforcé dans le cadre d'un accord national signé avec l'UNML.

Une passerelle (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) permet l'orientation vers la Mission Locale, de jeunes de 18-25 ans qui sont les plus éloignés de l'emploi, afin de bénéficier d'un accompagnement soutenu et renforcé de la Mission Locale en vue de développer leur employabilité à travers des actions spécifiques en amont.

Cette coopération opérationnelle est un partenariat clé pour favoriser le partage de savoir et d'outils, en cours de renégociation pour décliner les priorités auprès des jeunes et des entreprises dans le cadre l'organisation progressive de France Travail et de la structuration du réseau pour l'emploi.

### Les attentes des entreprises

Leurs attentes sont liées à leurs besoins, souvent immédiats : la Mission Locale doit être en capacité d'être réactive à une demande de recrutement, de proposer des candidats adaptés au poste proposé (savoir-être et savoir-faire), d'accompagner l'intégration du jeune au sein de l'entreprise, d'entreprendre une médiation entre l'employeur et le salarié en cas de besoin pour sécuriser le maintien dans l'emploi.

Les entreprises sont en attente d'information et de conseil sur les dispositifs de formation, les types de contrats et la facilitation de leurs démarches administratives notamment pour ce qui concerne les contrats aidés.

Le premier baromètre national de satisfaction des entreprises, réalisé en 2023 fait ressortir :

- 82% des entreprises interrogées sont satisfaites des services rendus par la Mission Locale sur leur territoire.
- Pour 90% des répondants, la Mission Locale connaît bien les entreprises et propose, pour 86% d'entre eux, des services adaptés à leurs besoins (stages, immersion professionnelle).
- 90% des entreprises considèrent que la Mission Locale est à l'écoute de leurs besoins et fait le lien avec les jeunes qu'elle accompagne.
- 88% d'entre eux considèrent que la Mission Locale est réactive à leurs sollicitations.
- 78% des répondants indiquent que les profils orientés par la Mission Locale sont adaptés à leurs besoins

## 6. Contexte socio-économique du territoire

Sur le plan économique, pour rappel, l'arrondissement de Douai dans le Nord est composé de 65 communes

La population totale de ce territoire est de 246 000 personnes, répartie sur trois intercommunalités (Douaisis Agglo, CC Cœur d'Ostrevent et une partie de la CC Pévèle Carembault) qui comptent 15 communes avec des QPV. Le zonage des QPV est en cours de reconfiguration pour 2024.

Ce territoire est fortement marqué par un niveau de qualification moyen inférieur au niveau régional. C'est le déficit de personnes diplômées du supérieur (18 % contre 21 % en moyenne) qui contribue le plus à ce résultat puis la part un peu plus importante de non diplômées (21 % contre 20 %).

Le territoire reste plus industrialisé que la région et il en est de même pour les services non marchands. Les activités les plus importantes ou plus développées qu'en moyenne sont l'industrie automobile (12 % des emplois du territoire), les industries alimentaires (2 %), la réparation et installation de machines et d'équipements (2 %) et l'imprimerie (1 %) Dans le tertiaire, il s'agit du commerce de détail (10 %), de l'action sociale (6 %), des transports (5 %), des services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager (5 %), de l'hébergement médico-social et social (4 %), l'immobilier (2 %).

**La part des recrutements par le biais des contrats intérimaires est prépondérante puisqu'elle représente près des 2/3 de la déclaration préalable à l'embauche totale.**

**Les principaux secteurs stratégiques sur le territoire repris dans la feuille de route du SPELOF sont :**

- le secteur santé et service à la personne,
- l'industrie dont le secteur automobile avec les perspectives sur l'usine Renault electricity et l'implantation de l'usine de batterie électrique Envision,
- la logistique (Amazon, Kiabi, Id logistics....)
- le btp avec les chantiers ERBM

Le taux de chômage sur le douaisis s'élève à 11.2% au 2è trimestre 2023, contre 9.4% dans le Nord et 8.9% dans la Région (6.9% en France). La demande d'emploi s'établit à 25150 personnes dont 14630 en catégorie A au 3è trimestre 2023. 50% de ces demandeurs sont des femmes, 17% sont des jeunes de moins de 25 ans.

Nous bénéficions d'un réseau de transport en commun gratuit sur toute la zone couverte par le syndicat mixte des transports du Douaisis soit 55 communes.

Il faut souligner la **qualité des partenariats établis** notamment avec Pôle emploi dans le cadre des actions emploi et orientation des jeunes PPAE, l'éducation nationale notamment le CIO pour la co-animation des PSAD et le suivi de l'obligation de formation des 16-18 ans, les intercommunalités sur le développement économique et la cohésion sociale sur les QPV, les communes, les centres sociaux et clubs de prévention pour les actions de repérage des invisibles avec le maintien de notre équipe mobile EMOJI. Des partenariats structurants sont établis dans le cadre du SPE mais aussi sur la santé au travers des ateliers santé ville, du contrat local de santé et du contrat local de santé mentale auxquels la Mission Locale participe.

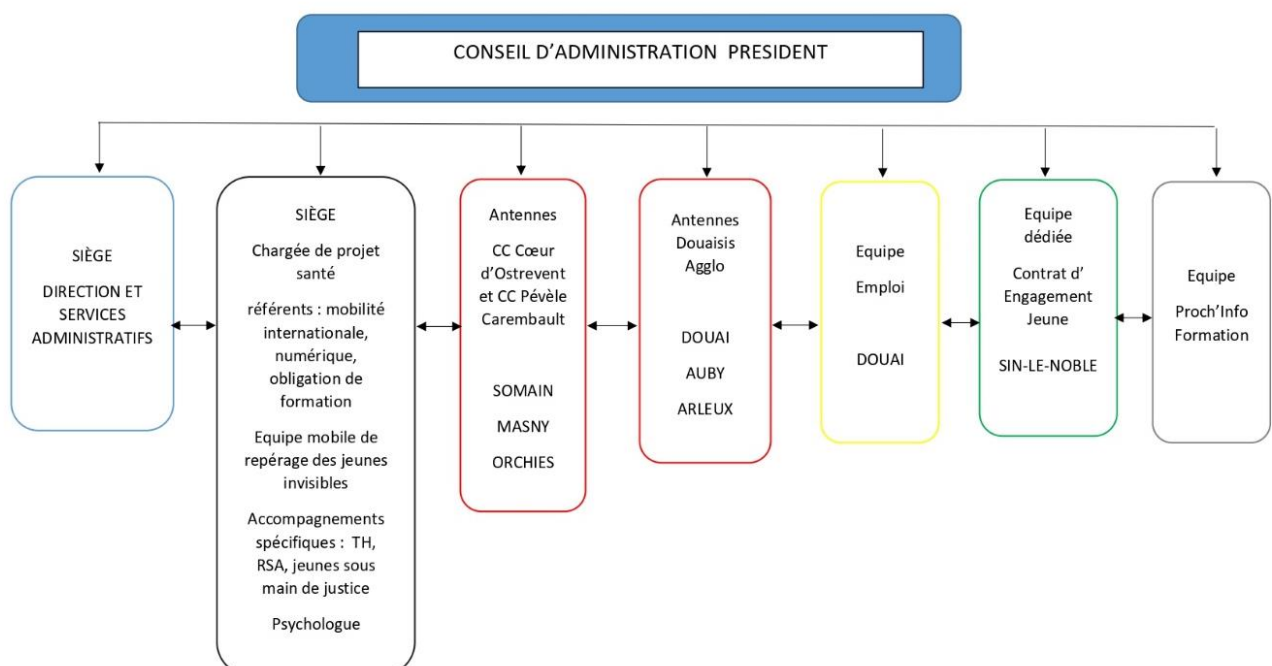
## 7. L'organisation du Service

A ce jour, 90 salariés composent l'équipe actuelle selon l'organigramme ci-dessous :

Les orientations définies par le Conseil d'Administration conditionnent l'organisation du Service, articulé autour de quatre services transversaux.

- ✓ **Administration et Ressources** composé de la direction, de la comptabilité du personnel administratif notamment pour la gestion des dispositifs, des référents sur les thématiques sociales et numérique dont une psychologue mise à disposition par le centre hospitalier de Douai. Nous portons aussi le Proch Info Formation.
- ✓ **Accueil et Accompagnement** avec une implantation de proximité via nos antennes, constitué des Chargés d'accueil et des Conseillers généralistes d'insertion socioprofessionnelle qui ont pour mission d'accueillir et d'assurer l'accompagnement personnalisé des jeunes qui se présentent à la Mission Locale. Le pôle comprend aussi des conseillers spécifiques pour certains publics : jeunes en situation de handicap ; jeunes sous main de justice, jeunes mineurs relevant de l'obligation de formation, jeunes allocataires du RSA. Il comprend enfin le portage d'une équipe mobile pour le repérage et la mobilisation des jeunes dits invisibles EMOJI
- ✓ **Emploi** en charge des actions de promotion de l'accès à l'emploi en lien avec le réseau d'entreprises, de la prescription des contrats aidés et du service civique, de l'animation du plan alternance et du suivi des jeunes en contrat.
- ✓ **Contrat d'engagement Jeune** un accompagnement sur chacune des antennes et une équipe dédiée constituée de professionnels pour la mise en œuvre de ce dispositif piloté par les Services de l'Etat.

Organigramme structurel Mission Locale Douaisis 12/2023



## 8. Les axes d'évolution et de progression

Nous avons formalisé dans notre plan d'actions une déclinaison opérationnelle sur les 2 ans à venir de 10 actions prioritaires qui ont été exprimées par le questionnement des jeunes.

De manière plus globale, nos axes d'évolution couvrent :

### Anticiper

**Quoi ?** *Les besoins des publics, les mutations du territoire, l'évolution des secteurs économiques avec notamment le développement de la filière batteries électriques, les évolutions des politiques et dispositifs avec l'organisation de France Travail et du réseau pour l'emploi*

**Comment ?** *Fonction de veille et d'observation, partage avec les partenaires, au sein des équipes*

**Projets à moyen terme ?** *groupes de travail SPE pour les 4 grands secteurs porteurs du territoire, groupe de travail régional pour le réseau pour l'emploi, comités de pilotage réguliers avec France Travail*

### Innover

**Quoi ?** *Pour améliorer les réponses aux publics et aux territoires*

**Comment ?** *Mise en place d'expérimentation, formation des salariés, mesure de la satisfactions des jeunes*

**Projets à moyen terme ?** *expérimentation du CEJ sectoriel, projet immobilier sur Masny , tiers lieu jeunes, nouveau projet FSE sur l'emploi, boîte à outils mobile du PRIF, formation des salariés sur la discrimination et la prévention de l'agressivité du public.*

### Co-construire

**Quoi ?** *Avec les jeunes pour leur permettre d'expérimenter, de s'impliquer, d'être force de proposition et de participer à l'animation de la Mission Locale.*

*Avec les partenaires dans une perspective de faire ensemble, avec les salariés*

**Comment ?** *Développement d'actions facilitant la participation des jeunes.*

*Développement de partenariats. Formation des salariés*

**Projets à moyen terme ?** *animation d'un réseau d'ambassadeurs jeunes*

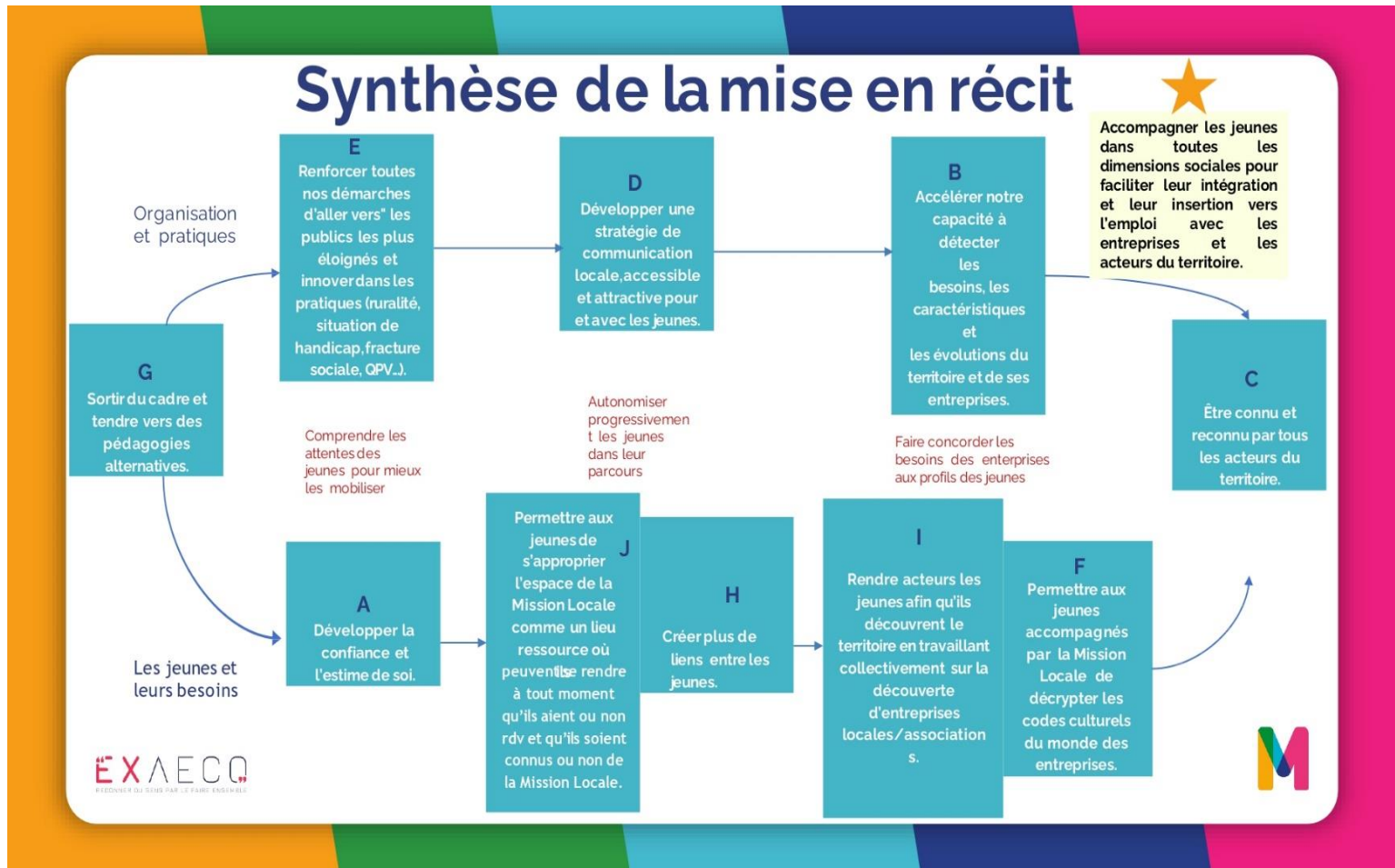
### Valoriser

**Quoi ?** *Pour être mieux connu et reconnu par les publics, les partenaires, les élus, les entreprises*

**Comment ?** *Renforcer la communication en sollicitant la contribution des jeunes*

**Projets à moyen terme ?** *étendre les actions d'aller vers au-delà des QPV, événementiel 2 ans du CEJ, événementiel 25 ans de la Mission Locale.*

Notre plan d'actions se planifie dans une logique d'amélioration continue, progressive, selon l'enchaînement repris ci-dessous :



## **9. Les engagements respectifs du Conseil d'Administration, de la Direction et des professionnels pour garantir la mise en œuvre du Projet Associatif**

Le Conseil d'Administration s'est doté d'un Projet Associatif qui encadre les orientations et les perspectives d'évolutions opérationnelles de la Mission Locale, acteur clé de la politique d'insertion professionnelle des jeunes.

Il a décidé, au travers du Projet Associatif de réaffirmer son engagement auprès de la jeunesse de l'ensemble du territoire du Douaisis.

Ce projet devra tenir compte de la nouvelle organisation liée à la loi Plein Emploi.

Ce projet réaffirme le mode d'intervention global de la Mission Locale au service des besoins et des attentes des jeunes du territoire, mais aussi des besoins des entreprises en lien avec la dynamique du développement économique sur certaines filières d'activité.

Nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires pour que tous les professionnels jouent un rôle actif dans cette dynamique d'engagement en faveur de la politique d'insertion professionnelle des jeunes.

Un axe fort du développement est de mettre le jeune au cœur de l'organisation en le rendant force de proposition, contributeur à l'action de la Mission Locale.

Les membres du Conseil d'Administration et les professionnels apporteront toute leur expertise et leur savoir-faire dans ce nouveau et ambitieux projet.

Ils s'engagent à traduire sur le terrain, les orientations et perspectives d'évolutions opérationnelles dans leurs actions au quotidien auprès de nos usagers, dans leurs relations avec nos partenaires et les Pouvoirs Publics.

L'association s'engage à une révision de son Projet Associatif tous les trois ans, à partir des besoins du public, de l'état des lieux de l'environnement économique et social, de l'évolution des politiques publiques et des opportunités de développement.

